

## La Canourgue

# La mise en place du réseau de chaleur est prévue pour octobre

Envisagée depuis 2011, après la réalisation de plusieurs études, la création du réseau de chaleur au bois de la Canourgue a été définitivement actée lors du conseil municipal du 13 novembre 2019.

Avec une mise en service prévue en octobre, le réseau fournira chaque année plus de 1 000 MWh de chaleur à un prix compétitif. Il s'étendra sur 440 m et alimentera neuf bâtiments situés autour de la place du Pré-Commun, l'ensemble mairie - médiathèque - école, le centre de soins Sainte-Marie, le pôle médical, la maison Nologues, le bâtiment France services, l'annexe de la maison du Sacré-Coeur et la gendarmerie.

### La chaufferie et le combustible bois-énergie

Sur le montant d'investissement de 831 500 € HT, le projet bénéficie de subventions du Fonds chaleur de l'Ademe, de la Région et de l'État, au titre de la DETR et de la DSIL, pour un total de 644 000 €, soit un autofinancement de la commune de 187 500 €.

Ce projet permettra de remplacer l'équivalent de 100 000 l de



La mise en service est prévue en octobre.

fioul par une énergie locale et renouvelable et d'économiser 270 t de CO<sub>2</sub> par an.

C'est finalement une solution 100 % bois qui a été retenue par la commune. La chaufferie se situera en lieu et place d'un ancien bâtiment, à l'arrière de la maison Nologues. Elle sera constituée d'un silo de 25 m<sup>2</sup> et de deux chaudières granulés de 330 kW chacune.

Ce dimensionnement avec deux chaudières bois, pour une

consommation annuelle évaluée à 260 t de granulés, permettra de couvrir l'ensemble des besoins sans nécessiter d'appoint en énergie fossile.

### Des granulés écoresponsables

Les granulés seront fabriqués à moins de 50 km, permettant notamment de valoriser les sous-produits des scieries alentour. Les chaudières alimenteront un ballon d'hydro-accu-

mulation de 8 000 l. Il permettra de lisser les appels de puissance, notamment le matin et le soir en hiver. Un système de filtration performant limitera les émissions atmosphériques et satisfera à la réglementation la plus stricte en vigueur.

Dans un contexte de forte instabilité mondiale et de progression du coût des énergies fossiles, le choix de relocaliser sa consommation d'énergie en faisant appel à une ressource locale et renouvelable permettra à la commune et aux usagers du réseau de chaleur de bénéficier de davantage de stabilité et de visibilité dans leurs dépenses énergétiques, tout en diminuant leur impact environnemental. Un choix gagnant pour la commune et ses administrés.

Ce projet est réalisé en mandat de maîtrise d'ouvrage par le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère qui a assuré la préparation et le suivi des dossiers de subventions et accompagne la commune pendant toutes les phases de préparation et de réalisation des travaux, jusqu'à la réception de l'installation.